



Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

En respect du droit à l'image (article 9 du code civil) et du Règlement général sur la protection des données (RGPD), le chef d'établissement autorise les équipes pédagogiques et éducatives à :

- recueillir l'image des élèves afin d'illustrer leurs activités ;
- traiter les données personnelles sensibles concernant les élèves (justificatifs médicaux, régime alimentaire, etc.).

Toutefois, la captation et la publication de ces images ou l'utilisation de données sensibles sont soumises au consentement des élèves de plus de 15 ans ou des représentants légaux pour les élèves de moins de 15 ans.

Ce consentement libre et éclairé est demandé à chaque élève ou à son représentant légal pour une publication encadrée ou un traitement par les équipes éducatives et pédagogiques dans le strict respect de la loi.

Votre consentement doit être explicite et sans ambiguïté. A défaut, votre refus de consentement doit nous être signifié dans ce document. L'établissement veillera dans la mesure du possible à ce que les droits de l'élève soient respectés.

Toutefois, nous attirons votre attention sur un point important : le refus de consentement à propos d'une donnée de santé indispensable à une activité peut entraîner la non-participation de votre enfant à celle-ci. *Par exemple, un voyage scolaire nécessite la transmission du carnet de santé et la communication d'une prescription médicale pour les élèves avec des pathologies impliquant un traitement quotidien.*

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du RGPD, entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(nt) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a/ont le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci auprès du chef d'établissement (loi informatique et libertés du 6 janvier 1978).

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de l'élève, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

Je soussigné(e),

 Père Mère Autre (préciser)
 autorise n'autorise pas

le traitement de données sensibles et la prise, l'utilisation de photographies , vidéos et/ou d'enregistrements sonores concernant mon enfant.

Fait à

Date

*Signature de l'élève**Signature des responsables*